

**AVIS PUBLIC**  
**Programme triennal des dépenses d'immobilisations 2023, 2024 et 2025**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Bromont :

QUE le programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 de la Ville de Bromont sera adopté par le conseil municipal lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 12 décembre 2022, à la suite de la séance sur le budget qui commence à 19 h 00.

QUE les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur ledit programme triennal;

Les séances du conseil municipal sont toujours diffusées en Facebook Live sur la page officielle de la Ville de Bromont, en direct sur la chaîne YouTube de la Ville et sur le site Internet au [bromont.com](http://bromont.com). Elles peuvent aussi être visionnées en différé à l'adresse suivante : [bromont.net/administration-municipal/proces-verbaux/](http://bromont.net/administration-municipal/proces-verbaux/)

Bromont, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022

La greffière,

Ève-Marie Préfontaine, avocate